



Conseil local FCPE de SAINTES

## Motion FCPE – DHG – Conseil d'Administration du 23 février 2023 – LGT Palissy

La FCPE exprime, avec force, son regret de constater que la Dotation Horaire Globale (DHG) présentée est encore insuffisante cette année. Nous considérons que l'institution s'appuie sur une vision minorée des effectifs et des groupes, de telle manière qu'il en découle, à cette période de l'année, une DHG tellement *a minima* qu'elle sera manifestement inférieure aux besoins réels nécessaires pour accueillir correctement les élèves à la rentrée de septembre. En outre, l'orientation académique actuelle à propos de la formation des BTS en mixité (étudiants et apprentis) conduit à ce que la DHG ne finance plus les heures postes enseignants pour les apprentis.

Les conséquences de cette DHG insuffisante sont lourdes et conduisent :

- à prévoir des fermetures de classes en lycée et de groupes en BTS dans l'établissement,
- à augmenter les effectifs par classe de façon inacceptable,
- à ne pas permettre de donner concrètement à chaque jeune l'accompagnement dont il a besoin,
- à ce que le principe d'égalité face à l'enseignement ne soit pas respecté.

Puisque l'institution ne donne pas, globalement, les moyens horaires suffisants pour accompagner correctement les élèves, elle fait *de facto* reposer sur les équipes pédagogiques les choix à opérer dans le cadre de la pénurie de moyens créée, pour essayer de trouver une proposition de répartition des heures qui serait, pour autant que cela soit possible, un peu moins dommageable !

La FCPE est stupéfaite :

- que des heures d'enseignement et d'accompagnement en nombre suffisant ne soient pas proposées dans les différentes spécialités, options ou matières, dans les différents dispositifs, de manière à pallier aux inégalités contre lesquelles il est établi par de nombreuses études que le système scolaire français actuel ne parvient pas à lutter, faute de la mise en œuvre des moyens adéquats ;
- qu'il y ait dans cette DHG un volant conséquent d'heures supplémentaires ; la FCPE est évidemment consciente que chaque heure supplémentaire donnée à un enseignant génère aussi un temps de préparation et de correction ; de ce fait, augmenter les heures supplémentaires portées sur les enseignants tend à constituer un facteur de diminution de la qualité de l'enseignement par l'accroissement de la charge de travail et les conséquences induites.

La FCPE s'étonne à nouveau cette année, comme depuis le début de la mise en place de la réforme dite "BLANQUER", que les 54 heures prévues pour l'orientation ne soient pas sur une ligne spécifique mais laissées au choix de l'équipe pédagogique de les ponctionner sur la DHG au détriment d'autres enjeux comme des dédoublements nécessaires en lien avec des effectifs élevés ou pour les Travaux Pratiques pour certaines matières.

Ces heures d'orientation seraient plus que nécessaires pour accompagner nos jeunes dans le monde parallèle de "Parcoursup" ; sans ces heures d'orientation les parents et les élèves sont contraints de porter soit sur d'autres temps scolaires (par exemple à l'occasion

.../...

d'immersions dans des établissements, ce qui induit un temps d'absence dans l'établissement d'origine) soit hors du temps scolaire (mais ainsi au détriment du temps de travail à la maison des élèves) la charge liée à l'information à l'orientation.

Une information à l'orientation sur un temps spécifiquement dédié à cette fin et proposé véritablement à tous les élèves, sur des créneaux horaires intégrés dans les DHG et ne venant pas encore diminuer le temps d'enseignement, contribuerait sans doute à lutter contre le stress inutile qui s'est amplifié dans les établissements depuis la réforme des lycées. Ce stress est à la fois lié à la généralisation du contrôle continu, qui fait de chaque note un enjeu, et au système "Parcoursup" lui-même.

Il faut avoir à l'esprit que nos jeunes n'ont pas seulement comme objectif d'avoir leur baccalauréat, qui était jadis le sésame pour rentrer dans l'enseignement supérieur, mais que leur objectif est prioritairement d'avoir un "Bon Parcoursup". Nos jeunes, et leurs familles, ont bien intégré que le manque de places dans l'enseignement supérieur fait que Parcoursup est un moyen de classer, trier, sélectionner.

La FCPE agit et prend position afin que l'Éducation Nationale mette en place les moyens adaptés et requis pour obtenir la réduction des inégalités et la réussite des jeunes dans l'enseignement secondaire puis dans le Supérieur. Nous posons le constat que les moyens actuellement donnés aux lycées, dont les DHG sont un élément majeur, ne permettent pas de s'inscrire dans cette orientation.